corps, fit la premier la motion formelle d'abolir le droit d'aînesse, combattit le cens du *marc d'argent* et généralement tous les privilèges, parla et vota contre le *veto* absolu, plaida hautement la cause des Israélites et des hommes de couleur, fit une adhésion sans réserve à la constitution civile du clergé et parvint, par son exemple et par ses écrits, à entraîner un grand nombre d'ecclésiastiques hésitants. Ce fut là surtout, on ne l'ignore point, l'acte de sa vie qui souleva contre lui ces amers ressentiments qui l'ont poursuivi jusqu'au tombeau. Deux départements à la fois le choisirent pour leur évêque, la Sarthe et le Loir-et-Cher (1791). Il opta pour ce dernier, qui l'élut aussi député à la Convention nationale. Dans l'intervalle, c'est-à-dire pendant la session de l'Assemblée législative, il avait donné tous ses soins à son diocèse, également zélé pour la religion et pour la liberté; car, et c'est là un des traits les plus originaux de son caractère, on sait qu'il fut à la fois révolutionnaire et chrétien très-ardent.

Dès la première séance de la Convention, il monta à la tribune pour développer la motion de l'abolition de la royauté, faite par Collot d'Herbois. On a surtout retenu de son discours ces paroles mémorables qui sont dans toutes les mémoires : « Les rois sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique; les cours sont l'atelier du crime, le foyer de la corruption; l'histoire des rois est le martyrologe des nations ! » C'est sur sa rédaction que fut rendu le décret d'abolition de la royauté. Cette décision lui causa un tel enthousiasme, que pendant plusieurs jours, comme il le déclare lui-même dans ses *Mémoires*, l'excès de la joie lui ôta l'appétit et le sommeil.

Sur sa proposition, l'Assemblée rendit un décret par lequel la France républicaine promettait aide et secours aux peuples qui voudraient reconquérir leur indépendance. Il occupait le fauteuil de la présidence lorsque des délégués de la Savoie se présentèrent pour demander la réunion de la Savoie à la République. Ce fut pour lui l'occasion d'esquisser le programme de la politique révolutionnaire à l'égard des autres peuples. Chargé du rapport, il conclut à la réunion, suivant le vœu librement exprimé des Savoisiens. Après avoir sanctionné ces conclusions, la Convention envoya Grégoire avec trois autres commissaires, pour organiser le nouveau département. C'est pendant cette mission qu'eut lieu le procès de Louis XVI. Grégoire s'était, à plusieurs reprises, prononcé pour la culpabilité; mais avec la sévérité de ses convictions chrétiennes, il ne se croyait pas le droit de répandre le sang. Plus tard, sous la Restauration, on l'a accusé d'avoir voté la mort. Rien n'est plus faux. Voici l'histoire de son vote, tant controversé. Il était à Chambery avec ses collègues Hérault-Séchelles, Jagot et Simon, lesquels rédigèrent un projet de lettre à l'Assemblée contenant leur vote pour la condamnation *à mort*. Grégoire déclara qu'opposé en principe à la peine capitale il ne pourrait signer cette lettre, si les deux mots *à mort* n'en étaient effacés. Ses collègues finirent par consentir à cette radiation, et la lettre fut envoyée ainsi à la Convention. Elle existe encore aux Archives nationales, et la phrase principale est ainsi libellée : « Nous déclarons donc que notre vœu est pour la *condamnation* de Louis Capet par la Convention nationale, sans appel au peuple. » D'un autre côté, on peut consulter les appels nominaux, et l'on verra que les noms des quatre signataires ne furent point comptés parmi les votes pour la peine capitale.

Jamais d'ailleurs Grégoire, quelque importance qu'il attachât à prouver qu'il n'avait point participé à l'arrêt fatal, n'exprima le plus léger blâme sur la conduite de ceux de ses collègues qui jugèrent utile de donner à l'Europe un grand exemple de sévérité nationale. Quant à lui, il s'était prononcé formellement à la tribune pour l'abolition de la peine de mort, voulant que Louis fût appelé le premier à jouir du bienfait de cette loi philanthropique et « qu'il fût condamné à l'existence, afin que l'horreur de ses forfaits fassisépérât sans cesse et le poursuivit dans le silence des nuits. »

Nous rapporterons ici une anecdote parfaitement authentique, et qui montre, avec beaucoup d'autres faits de cette nature, quelle était la conduite de ces représentants en mission que la réaction a si odieusement calomniés. A son retour, Grégoire rapporta dans le coin de son mouchoir et versa au trésor une somme qu'il avait économisée sur ses frais de route. Dans le comté de Nice, il soupa avec deux oranges, mâlvement enchanté que son souper ne coûtât que deux sous à la République.

Rentré dans la Convention, après six mois d'absence, il fut adjoint au comité d'instruction publique, où il rendit les plus grands services par son savoir, son patriotisme et son activité. Sur sa proposition, la Convention chargea ce comité de recueillir, sous le titre d'*Année de crénime*, les traits de vertu qui avaient illustré la Révolution. Ce fut aussi lui qui eut la première idée d'une sorte de confédération littéraire et morale entre les écrivains et les savants de tous les pays. Le 8 août 1793, il proposa et fit décider la suppression des Académies et leur réorganisation sur un plan nouveau. Il fut ainsi l'un des fondateurs de l'Institut, du Conservatoire des arts et métiers et du Bureau des longitudes. Il montra aussi un grand zèle pour sauver de la destruction les monuments des arts, et fit sur cet objet trois rapports pleins d'intérêt, et qui sont un témoignage caractéristique de la sollicitude de ces prétendus *Vandales* pour les productions du génie. L'éducation publique trouva en lui un infatigable propagateur; il proposa et fit adopter d'excellentes mesures pour la multiplication des bibliothèques, l'extinction des patois locaux, la rédaction de bons livres élémentaires, l'établissement de maisons modèles d'économie rurale, de jardins botaniques, etc. Dès le début de la Révolution, il avait été l'un des membres les plus actifs de la Société des amis des noirs. En juillet 1793, il obtint de l'Assemblée la suppression de la prime accordée pour la traite des nègres, et enfin, en février 1794, l'abolition complète de l'esclavage colonial, qui, plus tard, fut rétabli par Napoléon.

Cependant, malgré la haine que lui ont vouée les catholiques officiels, et qui ne s'est jamais atténdie, Grégoire était resté sincèrement chrétien. Il était aussi resté gallican. Ses opinions religieuses l'égarèrent même plus d'une fois. C'est ainsi qu'il avait contre les philosophes en général, et contre Voltaire en particulier, un vieux fonds d'animosité qui éclatait fréquemment au dehors. Il était, il est toujours resté prêtre catholique. En novembre 1793, lors des grands mouvements antireligieux, il manifesta son opposition, et, quand Gobel et tous les ecclésiastiques de l'Assemblée assignèrent leurs fonctions sacerdotales, il refusa de les imiter. Au moment de la plus grande impopularité du catholicisme, il ne fit pas une concession, et on le vit siéger à la tribune et présider la Convention en habit violet.

Après la session conventionnelle, il fut élu membre du conseil des Cinq-Cents, où d'ailleurs il ne joua pas un rôle bien important. Il paraît avoir accepté avec assez de facilité le coup d'État du 18 brumaire. Appelé au nouveau Corps législatif, puis au Sénat (1801), il se montra défavorable au concordat, après la conclusion duquel il donna sa démission d'évêque. Il vota sans hésitation tout gouvernement impérial, combattit, seul dans le Sénat, la restauration des titres nobiliaires, ce qui ne l'empêcha point cependant d'accepter dans la suite le titre de comte. Mais s'il plia comme tant d'autres sous une destinée plus forte que les événements et les hommes, il resta néanmoins un membres de cette petite opposition sénatoriale si désagréable à Napoléon. Il s'opposa notamment au divorce et à d'autres actes du nouveau régime. Sentant d'ailleurs son impuissance, et sans doute découragé par tant d'événements, il se réfugia de plus en plus dans l'étude et les compositions littéraires. En 1814, il eut part au projet de déchéance et fut un des premiers à le voter. Dès lors il demeura à l'écart et vit passer du fond de sa retraite la première Restauration, les Cent-Jours et le rétablissement définitif des Bourbons. Toutefois, il ne resta pas inactif et soutint dans divers écrits et brochures une lutte fort vive contre les ultra-royalistes et les ultramontains.

En 1819, le département de l'Isère l'élut à la Chambre des députés. Cette élection fut le signal d'un déchaînement inouï de passions contre-révolutionnaires; on y voulut voir une sorte de défi jeté à la monarchie, et elle eut un retentissement immense. Grégoire fut accablé d'outrages par les journaux de la faction. En dépit des faits les mieux établis, on continuait à l'accuser d'avoir voté la mort de Louis XVI. Ses réponses dans les journaux étaient mutilées par la censure, ses lettres décachetées à la poste. Mais cette tempête ne le troublait point, et, malgré tout, ce septuagénaire, qui d'ailleurs avait traversé d'un front calme tous les orages de la Révolution, demeurait inébranlable. Dans une lettre au duc de Richelieu, il disait, à propos de ce système de persécution, suivi sans relâche depuis 1814 : « Je suis comme le granit : on peut me briser, mais on ne me plie pas. » Dans le fait, ce prêtre révolutionnaire avait bien un peu *plié* sous l'Empire; mais en somme, s'il s'était tu le plus souvent, dans le fond il n'avait pas cédé, et c'est sans exagération que M. Michelet a pu l'appeler *Tête de fer*.

Le ministère était parvenu à faire annuler son élection par la Chambre, à le faire rejeter comme indigne de tout emploi politique; mais il a été retourné par l'opinion publique contre ceux qui avaient rendu cet arrêt. Il avait été éliminé de l'Institut par ordonnance royale. En 1822, il renonça au titre de commandeur de la Légion d'honneur, qu'il tenait de l'Empire, et dont une ordonnance exigeait le renouvellement.

Durant les années qui suivirent, il vécut au milieu d'un cercle d'amis, singulièrement restreint de jour en jour par la mort inévitable, la crainte de déplaire aux puissants. Jusqu'à ses derniers moments il s'occupa avec son activité habituelle d'études et de travaux littéraires, entretenant en outre une correspondance immense et ne cessant une seule minute de s'intéresser au progrès des lumières et à la marche des idées.

A son lit de mort, il donna encore des preuves de son indomptable fermeté. Sentant sa fin prochaine, il demanda les secours de la religion, à laquelle il restait attaché avec ferveur. L'archevêque de Paris y mit pour condition sa renonciation au serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé. Sur ce point Grégoire était intraitable; il refusa opiniâtrément. Néanmoins, malgré les ordres supérieurs, un abbé Guillon lui administra les derniers sacrements. L'autorité ecclésiastique ferma l'église à ses dépouilles mortelles, pendant que les journaux royalistes et soi-disant religieux publiaient contre l'illustre mort les articles les plus odieux. Cependant, comme ces faits se passaient après la révolution de Juillet, le clergé, intimidé par l'administration civile, se décida à ouvrir les portes du temple et à célébrer un service modeste. Le char funèbre fut traîné à bras par les jeunes gens des écoles jusqu'au cimetière Montparnasse, au milieu d'un concours immense de spectateurs. De brûlants discours furent prononcés sur sa tombe, devant laquelle on revit des vieillards éprouvés par la proscription, d'anciens conventionnels et des lutteurs qui avaient figuré dans les grands combats de la liberté.

Grégoire, comme nous l'avons dit, était un passionné politique, il révait le retour du christianisme à la pureté des premiers âges, son association avec les idées modernes. En résumé, malgré ses contradictions d'idées, c'était un homme d'un grand caractère et du plus noble cœur.

Comme érudit et comme écrivain, il ne mérite pas le dédain que ses adversaires ont affecté pour ses travaux. Son savoir était étendu et varié, et on a beaucoup à apprendre avec lui, bien qu'il manque parfois de profondeur et de critique. Il composait d'ailleurs un peu hâtivement, et son style, clair et plein de vie, est souvent négligé, quelquefois déclamatoire. Tous ses ouvrages à la Convention ont un intérêt véritable. Il a publié un grand nombre de brochures politiques et divers ouvrages dont nous citerons les principaux : *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté* (an II, in-18, réimprimé en 1833), avec une notice sur l'auteur; *les Ruines de Rome-Royal* (1801 et 1809); *De la littérature des nègres* (1808); *De la domesticité chez les peuples anciens et modernes* (1814); *Histoire des sectes religieuses depuis le commencement de ce siècle* (1810 et 1828); c'est un de ses ouvrages les plus importants et les plus curieux; *De l'influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821); *Essai sur la solidarité littéraire entre les savants de tous les pays* (1824); *Histoire du mariage des empereurs, des rois et d'autres princes*; enfin ses *Mémoires*, publiés par H. Carnot, le fils du conventionnel, resté dépositaire des papiers de l'ancien évêque de Blois.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, né dans cette ville le 25 mars 1798. Il reçut une brillante éducation. Resté sans protecteur à la mort de Grégoire, archevêque de Bescon, il parvint, à force de persévérance et d'habileté, aux évêchés de Pélatonge et de Serres. En 1821, il remplaça Cyrille de Constantin sur le siége œcuménique de Constantinople, et usa de son influence pour dissiper la mésintelligence qui avait éclaté, au sujet des pays saints, entre les Grecs et les Arméniens. « Tolérant, dit M. Vapereau, dans les questions étrangères à la discipline, il était inflexible sur tous les points de foi dogmatique adressée par lui aux églises du rit oriental, relative aux degrés de parenté prohibés pour le mariage, suscita un débat assez vif entre l'ambassadeur britannique, en tant que représentant des îles Ioniennes, soumises à la juridiction spirituelle du patriarche de Constantinople. L'ambassadeur en ayant référé à la Sublime Porte, le conseil d'État et de justice décréta « que le « patriarche s'était servi d'un langage inconvenant envers l'auguste Majesté de S. M. le « Sultan, » et un firman le déclara démis de ses fonctions. » Depuis, l'ex-patriarche s'est éloigné des affaires mêmes ecclésiastiques, et continuant à l'accuser d'avoir voté la mort de Louis XVI. Ses réponses dans les journaux étaient mutilées par la censure, ses lettres décachetées à la poste. Mais cette tempête ne le troublait point, et, malgré tout, ce septuagénaire, qui d'ailleurs avait traversé d'un front calme tous les orages de la Révolution, demeurait inébranlable. Dans une lettre au duc de Richelieu, il disait, à propos de ce système de persécution, suivi sans relâche depuis 1814 : « Je suis comme le granit : on peut me briser, mais on ne me plie pas. » Dans le fait, ce prêtre révolutionnaire avait bien un peu *plié* sous l'Empire; mais en somme, s'il s'était tu le plus souvent, dans le fond il n'avait pas cédé, et c'est sans exagération que M. Michelet a pu l'appeler *Tête de fer*.

Le ministère était parvenu à faire annuler son élection par la Chambre, à le faire rejeter comme indigne de tout emploi politique; mais il a été retourné par l'opinion publique contre ceux qui avaient rendu cet arrêt. Il avait été éliminé de l'Institut par ordonnance royale. En 1822, il renonça au titre de commandeur de la Légion d'honneur, qu'il tenait de l'Empire, et dont une ordonnance exigeait le renouvellement.

Durant les années qui suivirent, il vécut au milieu d'un cercle d'amis, singulièrement restreint de jour en jour par la mort inévitable, la crainte de déplaire aux puissants. Jusqu'à ses derniers moments il s'occupa avec son activité habituelle d'études et de travaux littéraires, entretenant en outre une correspondance immense et ne cessant une seule minute de s'intéresser au progrès des lumières et à la marche des idées.

A son lit de mort, il donna encore des preuves de son indomptable fermeté. Sentant sa fin prochaine, il demanda les secours de la religion, à laquelle il restait attaché avec ferveur. L'archevêque de Paris y mit pour condition sa renonciation au serment qu'il avait prêté à la constitution civile du clergé. Sur ce point Grégoire était intraitable; il refusa opiniâtrément. Néanmoins, malgré les ordres supérieurs, un abbé Guillon lui administra les derniers sacrements. L'autorité ecclésiastique ferma l'église à ses dépouilles mortelles, pendant que les journaux royalistes et soi-disant religieux publiaient contre l'illustre mort les articles les plus odieux. Cependant, comme ces faits se passaient après la révolution de Juillet, le clergé, intimidé par l'administration civile, se décida à ouvrir les portes du temple et à célébrer un service modeste. Le char funèbre fut traîné à bras par les jeunes gens des écoles jusqu'au cimetière Montparnasse, au milieu d'un concours immense de spectateurs. De brûlants discours furent prononcés sur sa tombe, devant laquelle on revit des vieillards éprouvés par la proscription, d'anciens conventionnels et des lutteurs qui avaient figuré dans les grands combats de la liberté.

Grégoire, comme nous l'avons dit, était un passionné politique, il révait le retour du christianisme à la pureté des premiers âges, son association avec les idées modernes. En résumé, malgré ses contradictions d'idées, c'était un homme d'un grand caractère et du plus noble cœur.

Comme érudit et comme écrivain, il ne mérite pas le dédain que ses adversaires ont affecté pour ses travaux. Son savoir était étendu et varié, et on a beaucoup à apprendre avec lui, bien qu'il manque parfois de profondeur et de critique. Il composait d'ailleurs un peu hâtivement, et son style, clair et plein de vie, est souvent négligé, quelquefois déclamatoire. Tous ses ouvrages à la Convention ont un intérêt véritable. Il a publié un grand nombre de brochures politiques et divers ouvrages dont nous citerons les principaux : *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté* (an II, in-18, réimprimé en 1833), avec une notice sur l'auteur; *les Ruines de Rome-Royal* (1801 et 1809); *De la littérature des nègres* (1808); *De la domesticité chez les peuples anciens et modernes* (1814); *Histoire des sectes religieuses depuis le commencement de ce siècle* (1810 et 1828); c'est un de ses ouvrages les plus importants et les plus curieux; *De l'influence du christianisme sur la condition des femmes* (1821); *Essai sur la solidarité littéraire entre les savants de tous les pays* (1824); *Histoire du mariage des empereurs, des rois et d'autres princes*; enfin ses *Mémoires*, publiés par H. Carnot, le fils du conventionnel, resté dépositaire des papiers de l'ancien évêque de Blois.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, né dans cette ville le 25 mars 1798. Il reçut une brillante éducation. Resté sans protecteur à la mort de Grégoire, archevêque de Bescon, il parvint, à force de persévérance et d'habileté, aux évêchés de Pélatonge et de Serres. En 1821, il remplaça Cyrille de Constantin sur le siége œcuménique de Constantinople, et usa de son influence pour dissiper la mésintelligence qui avait éclaté, au sujet des pays saints, entre les Grecs et les Arméniens. « Tolérant, dit M. Vapereau, dans les questions étrangères à la discipline, il était inflexible sur tous les points de foi dogmatique adressée par lui aux églises du rit oriental, relative aux degrés de parenté prohibés pour le mariage, suscita un débat assez vif entre l'ambassadeur britannique, en tant que représentant des îles Ioniennes, soumises à la juridiction spirituelle du patriarche de Constantinople. L'ambassadeur en ayant référé à la Sublime Porte, le conseil d'État et de justice décréta « que le « patriarche s'était servi d'un langage inconvenant envers l'auguste Majesté de S. M. le « Sultan, » et un firman le déclara démis de ses fonctions. » Depuis, l'ex-patriarche s'est éloigné des affaires mêmes ecclésiastiques, et continuant à le considérer comme un des plus fermes appuis de leurs croyances.

GRÉGOIRE MAGISDROS, prince arménien de la famille des Arsacides de Perse, né au commencement du XIe siècle, mort en 1058. Il était fils de Vasag, prince de Pedchni et généralissime des troupes arméniennes sous Kakig Ier. Il avait achevé de brillantes études à Constantinople lorsque, en 1021, par suite de la mort de son père, il devint prince de Pedchni. En 1031, il entra dans les conseils de Jean, roi d'Arménie, à qui il rendit d'importants services, contribua à faire monter sur le trône Kakig II (1042), et, finalement à repousser l'invasion des Turcs Seldjoucides, fut desservi auprès de son souverain, se retira alors dans le pays de Daron, où il possédait d'importants domaines, et, de là, se rendit à Constantinople (1044). Grégoire fut parfaitement accueilli par l'empereur Constantin Monomaque, qui lui donna le titre de *Magisdros* (général), et se mit au service de celui qui, dès l'année suivante, s'empara des derniers débris de l'ancien royaume d'Arménie. Grégoire trouva tout profit à la conquête de sa patrie. En échange de quelques forteresses, il reçut, en effet, une partie de la Mésopotamie, avec le titre de prince héréditaire, et conserva ses possessions dans le Daron, le Sasoun et le Vasbouragan. Il repoussa, en 1049, une nouvelle invasion des Seldjoucides, exerça une sanglante persécution contre les sectaires arméniens soumis à sa puissance, et en contraignit un grand nombre à embrasser le christianisme. Grégoire laissa quatre fils, dont l'un, Vahram, devint patriarche d'Arménie, sous le nom de Grégoire II. On a de ce prince, qui était très-versé dans les lettres, une *Grammaire* arménienne, un poème en mille vers sur les principaux épisodes de la Bible, une *Collection de lettres*, pleines de renseignements précieux, etc.

GRÉGOIRE MAMIGONIAN, prince arménien, mort en 683. Il succéda, en 659, à son frère Hamazasb. Après la mort de ce dernier, Grégoire, qui était alors comme otage chez les Arabes, à Damas, revint en Arménie sur la demande des grands et du patriarche de ce pays, et prit en main le gouvernement avec le titre de patrice. Ce prince, dont on vanta le caractère pacifique et la bonté, fit construire un grand nombre d'édifices et de monastères, se rendit indépendant des califes de Bagdad en 679, et périt en combattant les Khazars, qui venaient d'envahir l'Arménie.

GRÉGOIRE DE SAINT-VINCENT, géomètre flamand. V. SAINT-VINCENT.

GRÉGOIRE, type des ivrognes dans les pièces de théâtre et dans les chansons. Dans l'opéra-comique populaire, les *Visitandines*, *Grégoire* est le brûleur de ce couvent. La *Confession de Grégoire* est une chanson bien connue de nos pères et dont le refrain est : « Mettez de l'eau dans votre vin. » Voici une épitaphe qu'un auteur anonyme du XVIIIe siècle a consacrée à la mémoire du célèbre buveur :

Ci-gît les enfants de Bacchus, le grand Grégoire est mort:
Une pinte de vin imprudemment sablée
A fini son illustre sort,
Et sa cave est son mausolée.
O vous qui descendez dans ce charmant tombeau,
Ne croyez pas que son ombre y repose;
Elle est encore errante autour de son tonneau.
C'est de larmes de vin qu'elle veut qu'on l'arrose.

On connaît la chanson de Nadaud intitulée le *Docteur Grégoire*.

Grégoire (Mme), opéra-comique en trois actes, paroles de Scribe et Boisseaux, musique de Louis Clapisson, représenté au Théâtre-Lyrique le 1er février 1851. La pièce est une des plus embarrassées et des plus chargées d'intrigue du théâtre de Scribe. La scène se passe au temps de Mme de Pompadour, contre laquelle on a fait circuler la satire qui commence ainsi :

Coiffon deux de son endroit
Un jour vint par le coche;
On dit qu'aux mains elle avait froid;
Eh! les mit dans nos poches.

Le lieutenant de police a été chargé de découvrir l'auteur de cette impertinence. C'est dans le cabaret de Mme Grégoire que se passe une partie de l'action, et elle-même y joue un rôle essentiel. Les compositeurs, ne trouvant pas de situations musicales dans cette pièce, a fait de grands frais de musique et d'orchestration. C'est en vain qu'ils ont multiplié les morceaux longs et développés, sinon la plus heureuse. Nous citerons l'air : *O mon ange, inspire-moi*, et le trio : *Mais voici le soir, bonsoir*. Il y a aussi plusieurs romances comiques bien traitées. Les rôles ont été remplis par Wartel, Lesage, Gabriel, Mlles Rozies et Reboux.

GRÉGORAS (Nicéphore), historien byzantin, né à Héraclée (Asie Mineure) vers 1295, mort vers 1360. Il acheva ses études à Constantinople, auprès du patriarche Jean Glycès, étudia les mathématiques et l'astronomie sous Théodore Métochita, entra dans les ordres et occupa des charges importantes à la cour d'Andronic Ier. Disgracié lors de la révolution de 1328, il se retira au monastère de Chora, où il vécut désormais dans la retraite, n'en sortant que pour donner quelques leçons publiques qui eurent un retentissement extraordinaire. Opposé à la réunion de l'Église grecque à l'Église latine, il resta cependant étranger aux violences des factions qui se formèrent à ce sujet (les zélanistes et les acyndinites), et fut, comme il arrive ordinairement, puni de sa modération par les persécutions des deux partis. Grégoras avait indiqué, dans une excellente dissertation, une réforme du calendrier qui servit de base, trois siècles plus tard, au calendrier grégorien. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages sur toutes les sciences. Le plus important est une *Histoire byzantine* qui s'étend depuis la prise de Constantinople par les Latins (1204) jusqu'en 1359. Comme la plupart des anciens monuments, elle est abrégée jusqu'à la sécheresse dans les premiers livres et détaillée jusqu'à la prolixité dans le récit des événements contemporains. Grégoras ne se distingue pas, d'ailleurs, par l'impartialité, et son ouvrage porte l'empreinte de ses passions politiques. Insérée dans la *Byzantine*, cette histoire a été reproduite plusieurs fois. L'une des bonnes éditions est celle de Parisot (Paris 1840).

GREGORIANUS ou GREGORIUS, jurisconsulte romain du IVe siècle de notre ère. Il est l'auteur d'une collection de rescrits impériaux, connue sous le nom de *Codex Gregorianus*, qui a servi, ainsi que le code d'Hermogenè, à fournir les textes réunis dans le code de Justinien. Cette collection comprenait treize livres de constitutions impériales, d'Adrien à Dioclétien. La meilleure et la plus complète édition de ce qui nous reste du *Codex Grégorianus* se trouve dans le *Corpus juris antejustinianei* (Bonn, 1837, in-4°).

GRÉGORIEN, IENNE adj. (gré-go-rinin, iè-ne). Qui appartient à l'un des papes du nom de Grégoire ou à un autre personnage du même nom.

— Législ. *Code grégorien*, Recueil des constitutions des empereurs, depuis Adrien, fait par le jurisconsulte Grégorianus ou Gregorius : *Deux jurisconsultes, Grégoire et Hermogène, firent un recueil de droit, qu'on appela de leur nom* CODE GRÉGORIEN *et code hermogénien; c'était une collection des constitutions des empereurs, depuis Adrien jusqu'à Dioclétien et Maximien, en* 306. (Rollin.)

— Liturg. *Rite grégorien*, Rite attribué au pape saint Grégoire, pour la célébration de la liturgie et de l'office, et l'administration des sacrements. *Chant grégorien*, Plain-chant de l'office divin, dont la rédaction est attribuée à Grégoire Ier. *Le Sacramentaire grégorien*, Mélange d'eau, de vin et de cendre, avec lequel on purifie les églises polluées.

— Encycl. *Rite grégorien*. Le manuel des cérémonies du rite *grégorien* est contenu dans le livre nommé *Sacramentaire de saint Grégoire*; il se trouve dans la collection de ses ouvrages, mais ce pape n'en est pas l'auteur; il n'a fait que mettre dans un meilleur ordre le *Sacramentaire* du pape Gélase, dressé avant l'an 496, et que l'on suivait depuis le IVe siècle. Gélase, d'ailleurs, n'est pas lui-même le premier auteur des prières et des rites principaux de la liturgie latine. « L'an 416, le pape Innocent Ier parle de ce fonds de la liturgie, comme, dit Bergier, d'une tradition venue de saint Pierre. En 431, saint Célestin Ier écrivit aux évêques des Gaules qu'il faut consulter les prières sacerdotales reçues des apôtres, par tradition, afin d'y voir ce que l'on doit croire. »

Toutes les églises n'adoptèrent pas d'abord le *Sacramentaire grégorien*. L'église de Milan retint le *Sacramentaire* ambroisien et le suit encore; celles d'Espagne demeurèrent attachées à la liturgie retouchée par saint Isidore de Séville, qui a été ensuite nommée *mozarabique*; celles des Gaules gardèrent l'ancien office gallican jusqu'au règne de Charlemagne.

— *Calendrier grégorien*. V. CALENDRIER.

GREGORII (Jean-Godefroy), archéologue et géographe allemand, né à Toba (Thuringe). Il vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il remplit des fonctions pastorales à Siegelbach, à Dornheim, près de Darmstadt, et composa un assez grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs parurent sous le pseudonyme de Mélissantes. Ses œuvres sont, pour la plupart, que de médiocres compilations. Nous nous bornerons à citer : *Geographia novissima* (Erfurt, 1708-1709, in-8°); *Notitia orbis abbrevi dejournaux* (Erfurt, 1708); *Orographia* ou *Description des principales montagnes d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique* (Francfort, 1715); *Trésor nouvellement ouvert des antiquités grecques* (Francfort, 1717); *Généalogie des souverains de l'époque actuelle* (Arnstadt, 1726, 5 vol. in-8°, 2e édit.).

GREGORIO (San-), ville d'Italie, prov. de Catane, à 26 kilom. E. de Campagna; 4,000 hab.

GREGORIO, peintre italien de l'école de Sienne, mort en 1420. On ne sait rien de la vie de cet artiste; mais on voit de lui, à l'église de la Concezione de' Servi de Sienne, une fresque de premier ordre, qui représente la *Vierge accompagnée de deux anges visitant les dames de pieuse histoire*. Le divin Raphaël même n'a rien produit de plus pur et de plus céleste que la figure de la *Vierge* de Grégorio.

GREGORIO (Maurice DE), théologien et dominicain sicilien, né à Camerata vers 1575, mort à Naples en 1651. Il professa la théologie à Messine et à Naples, puis devint consulteur du saint office et membre de l'Académie *degli Oziosi*. On lui doit de nombreux ouvrages, dont les principaux sont : *Rosario della stampe di tutti i poeti e poetesse antichi e moderni* (Naples, 1614, in-12); *Condottiere de' predicatori per tutte le scienze* (Naples, 1615); *Encyclopædia* (Naples, 1652, in-fol.).

GREGORIO (Carlo), graveur et dessinateur italien, né à Florence en 1719, mort en 1779. Élève de Frey, il fit à Rome toute ses études et débuta par quelques gravures excellentes, d'après les antiques du Capitole. Rentré à Florence, il fut chargé de faire les cartons des frises, cartouches et pendentifs destinés à la décoration de la chapelle San-Filippo-Neri. Cette série de dessins, qui appartient au musée de Florence, est fort intéressante. Les compositions qu'elle renferme, très-simples, très-savantes d'arrangement, sont d'un goût parfait et pleines d'idées heureuses. Il exécuta ensuite, d'après un dessin très-soigné du Fratta, qui fait partie de la galerie de Florence, une composition d'un sentiment exquis, qui représente l'*Image de la Vierge apportée par les anges*. Cette gravure, traitée comme une étude, est d'un modelé souple et fin et d'un dessin sévère; les épreuves en sont rares. D'autres morceaux non moins remarquables sont ceux qui reproduisent la *Madona* et *Marie au sépulcre*, d'après Raphaël; les figures en sont d'un élégance presque égale à celles de l'original. On trouve cette planche dans l'*Œuvre de Raphaël*, à la Bibliothèque nationale. Les autres gravures de Gregorio, malgré leurs qualités, sont loin d'avoir la même valeur. Les plus connues sont : *Portraits* de Francesco-Maria de Médicis, prince de Toscane, et de sa femme, Vincenzina Gonzaga, d'après les deux peintures de Cammiglia; *Sainte Catherine de Sienne*, d'après Bartolozzi; *César en Egypte*, d'après Allori; les quatorze planches formant l'*Œuvre de Barbatello*, travail d'un intérêt minime, au double point de vue du peintre et du graveur.

GREGORIO (Ferdinando), graveur italien, fils du précédent, né à Florence en 1740, mort en 1802. Il avait dix-neuf ans quand son père mourut, et il vint se perfectionner à Paris, dans l'atelier de Georges Wille. Ses progrès furent très-rapides : en 1760, il avait achevé une fort belle gravure, la *Sainte Famille*, d'après Andrea del Sarto, qu'il fit suivre de la *Mort de saint Louis de Gonzague*, d'après Cipriani, excellent morceau. Mais ses œuvres postérieures furent loin de répondre à ce brillant début. Bien que d'un grand caractère, la *Lapidation de saint Etienne*, d'après Civoli, qu'il exécuta ensuite, est inférieure à sa *Sainte Famille*, et ses autres gravures allèrent diminuant de valeur au fur et à mesure que l'artiste avançait en âge. Nous citerons : *Vierge à l'enfant*, d'après Carlo Maratta; *Vénus et l'Amour jouant avec un dauphin*, d'après Casas-Nuova; le *Sommeil de Vénus*, d'après Guido; des *Groupes d'enfants*; un *Portrait* de Carlo Gregorio, etc., et plusieurs autres planches moins connues, d'un intérêt presque nul.

GREGORIO (Rosario), archéologue, historiographe du roi de Naples, né à Palerme en 1753, mort en 1809. Il entra dans les ordres, devint chanoine de cette ville métropole, y occupa la chaire de droit public vers 1794, et fut chargé de l'ouverture et de la description des tombes royales de la cathédrale. On a de lui : *De suppuiandis apud Arabas Siculos temploribus* (1786, in-4°); *Bibliotheca scriptorum qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere* (1791-1792, 2 vol. in-fol.); *Considérations sur l'histoire de Sicile, depuis les Normands*, en italien (1806-1816, 7 vol. in-8°). Livre savant et estimé; *Dissertations* (1821, 2 vol. in-12).

GREGORIUS (Publius), traducteur et poète italien, dit **Tiphernas**, ou **Tipherenus**, né à Citta-di-Castello (ancienne Tiphernum) vers le commencement du XVIe siècle, mort à Venise en 1469. Il pratiqua d'abord la médecine, puis se rendit en Grèce pour achever à fond la langue de ce pays, et professa le grec, après son retour en Italie, successivement à Naples et à Venise. Vers 1455, Gregorius alla habiter Paris, où il fut un des premiers à introduire l'étude de la langue grecque; mais, mécontent de la modicité de ses appointements, il retourna en Italie vers 1459 et se fixa à Venise, où il continua son enseignement. On lui doit : des versions latines des œuvres d'Isocrate (vers 1470); *Oratio* ou *Panegyricus ad Sixtum* (Venise, 1479), du traité *De regno* de Dion Chrysostome; de seize *Homélies* sur Job, par saint Jean Chrysostome; des *Poésies latines* (Venise, 1472), etc.

GREGORIUS (Emmanuel-Frédéric), théologien, né à Kamenz (Saxe) en 1730, mort en 1800. Il fit ses études à Görlitz et à Wittemberg, devint correcteur du lycée de Lauban, et, à dater de 1758, exerça le ministère sacré dans cette ville. On a de lui de nombreux ouvrages traitant de matières philologiques, théologiques, etc. Nous citerons : *Commentatio de beato Luthero* (Wittemberg, 1749, in-4°); *De pruritu ἐνοματοσκαλ in philosophia* (Wittemberg, 1749, in-4°); *De gradibus quos reales vocant* (Lauban, 1751, in-4°); *De Jani cultu apud veteres Romanos* (Lauban, 1752, in-4°); *Des idoles de feu des Samaritains* (Lauban, 1753, in-4°); *Quelques observations sur divers passages de l'Ecriture sainte* (Lauban, 1755, in-fol.); *Spicilegium ad historiam Petri Ravennatis* (Lauban, 1772, in-4°). Il faut ajouter à cette liste des traités de théologie et de nombreux articles de tout genre insérés dans diverses publications périodiques.

GREGORJ, nom de plusieurs personnages italiens. V. GREGORY.

GREGOROVIUS (Ferdinand), poète et historien allemand, né à Neidenburg (Prusse) en 1821. Il suivit les cours de philosophie et de théologie à l'université de Koenigsberg; mais une fois ses études terminées, il renonça à l'état ecclésiastique, auquel il se destinait d'abord, pour se consacrer à des travaux purement littéraires. Gregorovius ne tarda point à se faire connaître par des ouvrages qui lui ont assigné un rang distingué parmi les écrivains actuels de l'Allemagne. En 1852, il partit pour l'Italie, parcourut ce pays dans tous les sens et l'étudia à la fois sous le rapport physique, politique et social. De retour en Prusse, il a continué ses publications, qui se distinguent par leur variété et par une solide érudition. Nous citerons de lui : *Werdomar et Wladislas* (Koenigsberg, 1845); *l'Idée du polonisme* (1848); le *Wilhelm Meister de Gœthe envisagé au point de vue de son influence sur la société* (Koenigsberg, 1849), livre dans lequel Gregorovius a non-seulement fait preuve d'une profonde intelligence du grand poète, mais encore a apprécié de la façon la plus originale la société moderne; *Chants polonais et madygaux* (Koenigsberg, 1849); la *Mort de Tibère* (Koenigsberg, 1851), une de ses œuvres les plus remarquables; *Histoire de l'empereur Adrien et de son temps* (Koenigsberg, 1851); la *Corse* (Stuttgard, 1854, 2 vol.); les *Poésies de Giovanni Meli de Palerme*, trad. en allemand (Leipzig, 1856); les *Tombeaux des papes à Rome* (Leipzig, 1857); *Euphoscon*, poème épique en quatre chants sur Pompéi (Leipzig, 1858); *Histoire de la ville de Rome au moyen âge* (Stuttgard, 1859-1865, 5 vol.), ouvrage qui, par le fond comme par les qualités du style, est un véritable modèle d'histoire descriptive; *Histoires et scènes de la vie italienne* (Leipzig, 1856. 2 vol.); *l'Eté du Latium* (Leipzig, 1863); *Siciliana, excursions à Naples et en Italie* (